

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE GESTION FACULTAIRE**Du 16 avril 2024 (EN PRESENTIEL)****Ont participé au vote en tant que membres élus :****Pour le collège des professeurs et personnels assimilés :**

Pr. Marc BRAUN ; Mr Bruno CHENUÉL ; M. Pascal ESCHWEGE ; Mme Adeline GERMAIN ; Mme Eliane ALBUISSON ; M. Stéphane ZUILY ; Mme Louise TYVAERT ; M. Stéphane RENAUD ; M. Pierre JOURNEAU (a donné procuration)

Pour le collège des autres enseignants et assimilés :

M. Antoine CANTON ; M. Julien SCALA BERTOLA ; Mme Elise PAPE ; Mme Laëtitia GOFFINET-PLEUTRET ; Mme Amandine DIVARET-CHAUVEAU (a donné procuration) ; M. Simon TOUPANCE (a donné procuration) ;

Pour le collège des chercheurs :

M. David COELHO

Pour le collège des personnels BIATSS

Mme Frédérique GROUBATCH-JOINEAU ; Mme Colette JEANDEL

Pour le collège des étudiants de 1^{er} cycle :

Mme Bénédicte BERGER

Pour le collège des étudiants de 2^{ème} cycle :

Mme Alicia LAYER ; Mme Chloé HARDT

Pour le collège des personnalités extérieures :

Mme Marie-Cécile BOUILLOT ; Mme Barbara BOURGES (procuration de M. PELJAK) ; Dr Huguette BOISSONNAT-PELSY (a donné procuration)

N'ont pas participé au vote :

Mme Cécile PARIETTI WINKLER ; M. Jean-Pablo MAUREIRA ; Mme Céline HUSELSTEIN ; Mme Marjan NADJAFIZADEH ; M. Frédéric CAILOTTO ; Mme sibylle BEVILACQUA ; M. Michaël BISCH ; M. Rayan DERICHE ; Mme Flora CALIPARI ; M. Thomas SPENGLER ; M. Robin SANTAMARIA ; Mme Léa LE DUFF ; M. Ewen LANG ; M. Aymeric KESSLER ; Mme Manon CONTAL ; Mme Mathilde RENKER ; M. Simon GAMRAOUI ; Mme Marie Al KATTANI ; Mme Sylvie DUVAL ; Mme Nicole CREUSOT ; Mme Régine KOMOROWSKI ; Dr Éliane ABRAHAM ; Dr Vincent ROYAUX ; Dr Stéphane KIRCHNER ; Dr Anne BELLUT ; M. Arnaud VANNESTE ; M. Jean-Michel BAILLARD ; M. Dominique PELJAK ;

Le quorum est atteint avec 24 votants sur 40 possibles**Membres invités ponctuels présents :**

Mme Anne GUERVENO ; Mme Sylvie GAMEL en visio

Le Conseil de gestion s'est réuni en présentiel, **le mardi 16 avril 2024 à 17h00**, sous la présidence du Doyen de la Faculté, le Pr. Marc BRAUN.

Monsieur le Doyen ouvre la séance et annonce les procurations.

----- **Extrait** -----

5.3.c) Création DIU Insuffisance cardiaque avancée, greffe et assistance - Pr Nicolas GIRER et le Dr Guillaume BAUDRY (vote)

Porteur du projet :

DIU porté par M. Le Pr. GIRER Nicolas (PU-PH, service de cardiologie) et le Dr. BAUDRY Guillaume (PH)

Co-certificateurs : Facultés de médecine de Montpellier, de Toulouse, de Nantes et de Paris Cité.

Contexte / opportunité :

Les sociétés savantes recommandent actuellement la structuration des services d'insuffisances cardiaques en plusieurs niveaux avec une expertise en insuffisance cardiaque avancée, assistance et transplantation. Actuellement, aucune formation francophone n'existe pour répondre à cette demande

Cette formation apporte des possibilités de formations supplémentaires aux étudiants notamment dans la volonté institutionnelle de développer l'activité d'insuffisance cardiaque avancée, d'assistance et de greffe cardiaque.

Cette formation n'a pas de concurrence locale ou nationale.

Ce DIU se réalise sous l'égide du groupe Insuffisance cardiaque et Cardiomyopathies de la Société

Française de Cardiologie et réunit les experts nationaux sur le sujet des spécialités cardiologiques, anesthésie- réanimation et chirurgicales concernées

Durée : 1 an

Publics :

- Les candidats doivent être titulaires d'un des diplômes cités à l'article III.a ou être inscrits à l'un des DES ou DESC demandés.
- Ce DIU est un DIU médical réservé aux étudiants ayant validé au minimum le 2^e cycle des études de médecine.
- Être titulaire du DIU Expertise en insuffisance cardiaque et cardiomyopathies (sauf exception et accord du coordinateur)
- Avoir la possibilité de réaliser un stage dans un service validant au cours de l'année (accord du coordinateur)

Objectifs de formation :

- les traitements de l'insuffisance cardiaque avancée et/ou terminale comme la transplantation cardiaque, l'assistance cardiaque mono-ventriculaire gauche ou bi-ventriculaire sont devenus un traitement à part entière qui nécessite une formation et une prise en charge multidisciplinaire

- Ce DIU vise ainsi à aborder l'insuffisance cardiaque dans son ensemble de sa découverte à la prise en charge de l'insuffisance cardiaque avancée dans son ensemble, en passant par le diagnostic étiologique, la stratification de sa gravité et sa prise en charge médicamenteuse et non-médicamenteuse : du traitement médical, à la rééducation cardiaque, à la transplantation cardiaque en passant par l'assistance cardiaque aiguë et chronique, et les soins palliatifs

Afin de toucher le plus grand nombre tout en formant les experts de demain, ils ont opté pour une formation à distance.

Modalités / maquette :

Une session de deux journées (16h) de simulation sur le site de l'Université de Montpellier est proposée de manière facultative aux étudiants sur le thème de la prise en charge et de la gestion des assistances aiguës. La formation n'est pas découpée sous forme d'UE à proprement dit, les 3 UE proposées dans le dossier, sont données à titre informatif puisqu'elles regroupent des enseignements repartis en 22 modules. Ce qui représente : **70h de CM soit 105 HETD**

MCC :

L'examen comprend :

- Stage obligatoire de 140h qui doit être effectué pendant l'année U ou années précédentes avec justificatifs (voir PJ), permettant une mise en situation professionnelle adaptée à la formation professionnelle.
- Assiduité = Temps de présence aux cours online en direct $\geq 50\%$. Il est possible d'acter que l'on valide par session la présence et le système Gotomeeting (et peut être d'autres permettent de savoir qui s'est connecté si on leur demande de mettre nom prénom à chaque fois.
- Pas de contrôle continu
- Examen online terminal concernant l'ensemble des modules, en direct en juin sous formes de cas cliniques progressifs et ou QCM = durée 1h30
- Mémoire = 15-20 pages maximum, format article avec bibliographie (max 30 références) sur un sujet en lien avec stage de formation si possible ou en lien avec équipe pédagogique et validé par la Commission Pédagogique en amont.
- 40 points pour l'examen écrit, 20 pts pour le mémoire, 20 pts pour l'oral. Je vous propose de simplifier en supprimant la note pour le stage car il est obligatoire ce qui fera une note sur 80.

Validation du DIU si total $>$ ou $= 40/80$

Tarif : (à revoir) la matrice de coût n'est pas à l'équilibre.

La création DIU Insuffisance cardiaque avancée, greffe et assistance - Pr Nicolas GIRER et le Dr Guillaume BAUDRY a été transmise en amont de la séance et soumise au vote par M. le Doyen.

Lors du conseil de gestion quelques remarques concernant la matrice de coût qui n'est pas à l'équilibre.

La création DIU Insuffisance cardiaque avancée, greffe et assistance - Pr Nicolas GIRER et le Dr Guillaume BAUDRY est approuvée à l'unanimité sous réserve de la modification de la matrice.

Fait à Vandœuvre, le 16 avril 2024

Le Doyen,



Professeur Marc BRAUN

Dossier de demande de création d'un Diplôme d'Université

A l'issue du vote favorable du conseil de composante et du conseil de collegium, le dossier ET la délibération sont transmis par le collegium à la Direction de la formation : gestion-etudes-contact@univ-lorraine.fr

Avant la rédaction de ce dossier, et dès la phase de conception, consultez la « [notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU](#) ».

Vous pouvez par ailleurs obtenir des informations complémentaires et solliciter un appui en contactant :

dacip-creation-du@univ-lorraine.fr

Code de l'éducation : Article L.613.2 : Les établissements peuvent aussi organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leur sont propres ou préparant à des examens ou des concours.

Cadrage de l'UL : A l'Université de Lorraine, un diplôme d'université (DU) a vocation à répondre à une demande de formation bien spécifique, qui n'existe pas déjà dans l'ensemble de l'offre de formation de l'établissement. Ces formations s'adressent à un public qui peut justifier d'au moins un baccalauréat ou d'une équivalence acquise par validation des acquis professionnels (VAP)¹.

Les critères s'appliquent à tous les DU de l'Université de Lorraine (hors ceux destinés exclusivement à la formation continue des professionnels de santé) :

- Le DU correspond à un niveau de formation supérieur de 5 à 7 (bac +2 à bac+5)
- La cohérence offre de formation doit être respectée : non concurrence DU/DN et DU/DU,
- Le DU doit répondre à un besoin démontré (lettres de soutien, étude de marché, analyse des bilans...),
- La coopération significative avec un partenaire doit être encadrée par une convention,
- Le corpus des apprentissages doit se distinguer de celui d'une formation qualifiante non diplômante,
 - o L'organisation en bloc de compétences (et connaissance) est obligatoire,
 - o Si cela est souhaité une inscription au Répertoire Spécifique (RS) est possible,
 - o Durée d'un semestre minimum ou 100-150h (un minimum de 200h est toutefois nécessaire pour qu'une convention de stage soit signée),
 - o La délivrance d'un DU repose sur une évaluation des connaissances et des compétences acquises par les étudiants. La simple présence aux cours n'est pas suffisante,
 - o Une évaluation de la formation et des enseignements est mise en place,
- L'équipe pédagogique doit comprendre des enseignants-chercheurs et des enseignants de l'université, la responsabilité du DU étant assurée par un enseignant-chercheur de l'UL,
- 30 % minimum des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et enseignants de l'université (un DIU peut conduire à un % moindre),
- L'équilibre financier sans apport de l'établissement (hors ressources propres de la composante ou de la politique du collegium) est obligatoire,
- Un niveau minimum de formation du public est exigé en fonction du niveau du DU ; dans tous les cas, le Baccalauréat ou équivalent ou VAPP est requis

L'ouverture du DU est valable **pour 5 ans (*)**, avec une procédure de renouvellement sur bilan (population, suivi des cohortes, financier, évaluation des enseignement...).

() Procédure spécifique Santé validé VP Formation mai 2023*

¹ Dans le cas contraire, les apprenants peuvent participer à la formation, mais ne peuvent pas se présenter aux examens. Ils ne seront donc pas diplômés mais pourront recevoir une attestation de suivi de formation

INTITULE DU DIPLOME :
DIU insuffisance cardiaque avancée, greffe et assistance

Circuit de validation :

Procédure spécifique SANTE : Avis circonstancié du Doyen de la Faculté	Cf page 13
1/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :	Conseil de gestion du 16/04/2024
2/ Date de passage en GT DU SANTE	16/09/2024
3/ Date de passage au Conseil de collegium :	24/09/2024
4/ Date de passage au Conseil de formation :	

I. RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

Date d'ouverture prévisionnelle :

01/09/2024

Composante(s) assurant la responsabilité
pédagogique de la formation :

Faculté de Médecine Maïeutique et Métiers de
la Santé

Nom du responsable pédagogique de la formation :

Pr GIRERD Nicolas

Qualité :

PUPH

Téléphone :

E-mail :

Composante de rattachement :

n.girerd@chru-nancy.fr
Faculté de Médecine Maïeutique et Métiers de la Santé

Composante assurant la responsabilité administrative (inscription des étudiants, conventions ou contrats de formation, etc.) :

Faculté de Médecine Maïeutique et Métiers de la Santé

Autres certificateurs concernés (dans le cas de la création d'un DIU par exemple)

- Nom du co-certificateur (universités ou autres structures) : Université de Montpellier/ Université de Toulouse / Universités de Paris (Paris Cité et Paris Sorbonne) / Université de Nantes
- Nom du co-responsable : Dr BAUDRY Guillaume / PH

II. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

L'insuffisance cardiaque est devenue une surspécialité à part entière de la Cardiologie nécessitant des compétences multiples transversales justifiant d'une formation multidisciplinaire spécifique afin d'envisager la prise en charge des patients de la découverte de l'insuffisance cardiaque jusqu'à la prise en charge de sa forme avancée.

Une formation spécifique sur l'insuffisance cardiaque de la prise en charge de la cardiomyopathie jusqu'au diagnostic et à la prise en charge de sa forme avancée et terminale est devenue indispensable à l'heure où ces patients sont de plus en plus nombreux du fait de l'augmentation de l'incidence de l'insuffisance cardiaque liée aux comorbidités et au vieillissement de la population générale, mais également du fait de l'apparition depuis une dizaine d'année de traitements qui ont révolutionnés le pronostic de l'insuffisance cardiaque aigue et chronique.

Ainsi il est indispensable d'envisager une formation spécifique au diagnostic positif et étiologique, à la stratification pronostique, au suivi et à la prise en charge médico-chirurgicale de l'insuffisance cardiaque aigue et chronique quelques soient ses présentations phénotypiques et sa gravité initiale.

Les avancées scientifiques dans le domaine du phénotypage, de la génétique, des traitements étiologiques et des comorbidités, mais aussi des traitements de fond médicamenteux, électriques et chirurgicaux justifient une formation spécifique et multidisciplinaire.

Par ailleurs les traitements de l'insuffisance cardiaque avancée et/ou terminale comme la transplantation cardiaque, l'assistance cardiaque mono-ventriculaire gauche ou bi-ventriculaire sont devenus un traitement à part entière qui nécessite une formation et une prise en charge multidisciplinaire.

Par ailleurs les soins palliatifs ne sont pas (ou peu) abordés dans la formation sur l'insuffisance cardiaque alors même qu'ils ont une place majeure dans la prise en charge des patients en insuffisance cardiaque terminale justifiant d'être abordé par ce DIU.

Ce DIU vise ainsi à aborder l'insuffisance cardiaque dans son ensemble de sa découverte à la prise en charge de l'insuffisance cardiaque avancée dans son ensemble, en passant par le diagnostic étiologique, la stratification de sa gravité et sa prise en charge médicamenteuse et non-médicamenteuse : du traitement médical, à la rééducation cardiaque, à la transplantation cardiaque en passant par l'assistance cardiaque aigue et chronique, et les soins palliatifs.

Ce DIU se réalise sous l'égide du groupe Insuffisance cardiaque et Cardiomyopathies de la Société

Française de Cardiologie et réunis les experts nationaux sur le sujet des spécialités cardiologiques, anesthésie-réanimation et chirurgicales concernées.

III. PUBLICS VISES

a. Type de public :

- Etudiants du 3ème cycle des études médicales en DES de Cardiologie et Maladies Vasculaires, en DES d'Anesthésiste-Réanimation, DES de Médecine Intensive-Réanimation, ou du DESC de Réanimation Médicale en DES de Néphrologie, DESC de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire, ou du DES de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire, DES de Médecine Interne.
- Titulaires du DES de Cardiologie et Maladies Vasculaires ou du DES de Médecine Cardio-Vasculaire, ou de la Capacité de Cardiologie,
- Titulaires du DES d'Anesthésiste-Réanimation, ou du DES de Médecine Intensive-Réanimation, ou du DESC de Réanimation Médicale,
- Titulaires du DES de Néphrologie,
- Titulaires du DESC de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire, ou du DES de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire,
- Titulaires du DES de Médecine Interne.
- Exception pour certains étudiants du 3ème cycle des études de médecine après acceptation du responsable pédagogique.

b. Pré-requis et niveau d'entrée requis :

Les candidats doivent être titulaires d'un des diplômes cités à l'article III.a ou être inscrits à l'un des DES ou DESC demandés.

Ce DIU est un DIU médical réservé aux étudiants ayant validé au minimum le 2e cycle des études de médecine.

Être titulaire du DIU insuffisance cardiaque et cardiomyopathies (sauf exception et accord du coordinateur)

Avoir la possibilité de réaliser un stage dans un service validant au cours de l'année (accord du coordinateur)

IV. OPPORTUNITE DE LA CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE

a. Opportunités vis-à-vis des besoins socio-économiques

En quoi le projet répond-il à une demande socio-économique, en particulier de branche professionnelle, fédération d'entreprises, entreprises, collectivités...? Avez-vous repéré des besoins ou des évolutions de qualifications sur le marché de l'emploi ?

Les sociétés savantes recommandent actuellement la structuration des services d'insuffisances cardiaques en plusieurs niveaux avec une expertise en insuffisance cardiaque avancée, assistance et transplantation.

Actuellement, aucune formation francophone n'existe pour répondre à cette demande.

Le DIU médical spécialisé d'insuffisance cardiaque, cardiomyopathies, assistance et transplantation permet à l'ensemble des cardiologues d'avoir les compétences nécessaires pour prendre en charge les patients insuffisants cardiaques en accord avec leur niveau de soin.

b. Opportunités au regard de l'offre de formation existante (UL et hors UL)

Si des formations proches existent à l'UL, quelle est la spécificité de ce DU ?

En quoi le projet de DU répond-il à des besoins non satisfaits par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)

Cette formation apporte des possibilités de formations supplémentaires aux étudiants notamment dans la volonté institutionnelle de développer l'activité d'insuffisance cardiaque avancée, d'assistance et de greffe cardiaque.

Cette formation n'a pas d'alternative en langue française ou étrangère.

Cette formation n'a pas de concurrence locale ou nationale.

Elle est soutenue par les sociétés savantes impliquées (GICC et groupe USIC de la société française de cardiologie)

V. PARTENARIATS ENGAGES

→ *Quelles collaborations internes (autres laboratoires, composantes, etc.) et/ou quels partenariats externes sont envisagés ?*

→ *Quelle est la nature de la collaboration ?*

Université de Toulouse 3, de Montpellier, Nantes, Paris Cité.

Joindre dossiers et lettres d'intention

VI. FINALITES – REFERENTIELS D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

a. Finalités professionnelles

Est-ce que le DU permet l'insertion et l'exercice d'un métier ou de plusieurs métiers identifiés ? Dans ce cas merci de préciser le(s) type(s) de métier(s).

CF. Codes ROME : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail/les-fiches-metiers.html>

Métier(s) visé(s)	Code ROME
Non	

Est-ce que le DU vise, non pas l'exercice d'un métier en totalité, mais de compétences professionnelles complémentaires dans un secteur d'activité ? Dans ce cas merci de préciser lesquelles.

Compétences professionnelles complémentaires
Compétence pour la prise en charge des patients insuffisants cardiaques en centres primaires, secondaires et tertiaires

b. Poursuite d'études envisagées éventuellement

c. Référentiel d'activités et de compétences

CF. Notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU, paragraphe « les référentiels de quoi parle-on ? »

REFERENTIEL D'ACTIVITES (Situations de travail et activités exercées)

REFERENTIEL DE COMPETENCES (Compétences et acquis d'apprentissage correspondants)

Être capable de réaliser le suivi d'un patient porteur d'une assistance cardiaque chronique.
 Être capable de réaliser le suivi d'un patient transplanté cardiaque.
 Être capable de gérer une hospitalisation d'un patient implanté ou assisté en l'absence de gravité.
 Être capable d'anticiper et de prendre en charge les complications infectieuses, hémorragiques, rythmiques, neurologiques et mécaniques d'un patient porteur d'une assistance cardiaque chronique.
 Être capable d'anticiper et de prendre en charge les complications immunologiques, cardiaques, infectieuses, rénales, néoplasiques, hémorragiques et neurologiques d'un patient transplanté cardiaque.
 Être capable d'anticiper et de prendre en charge les complications liées aux traitements immunosuppresseurs.
 Être capable de gérer une hospitalisation d'un patient implanté ou assisté avec signes de gravité.

VII. NIVEAU DE LA FORMATION

CF Notice d'aide paragraphe « Niveaux de qualification : le cadre national des certifications professionnelles »

Niveau de qualification indicatif en sortie de DU :

Seule l'obtention d'une certification enregistrée au RNCP permet d'attester d'un niveau de qualification.

VIII. IDENTIFICATION DES ENSEIGNEMENTS ET CONTRIBUTION AUX COMPETENCES (ET AUX BLOCS LE CAS ECHEANT)

CF. Notice d'aide paragraphe « Identification des enseignements et contribution des enseignements aux compétences »

Bloc de compétences (si enregistrement RNCP envisagé)	Compétences	Enseignements associés, contribuant au bloc de compétences
Bloc 1	C1-1 Être capable de gérer un patient insuffisant cardiaque avancée	Enseignement de 23 heures sur l'insuffisance cardiaque avancée.
	C1-2 Savoir l'adresser à la greffe ou l'assistance	
Bloc 2	C2-1 Connaître les différents types d'assistances et leurs indications	Enseignement de 23 heures sur les assistances
	C2-2 Connaître les modalités de suivi des patients porteurs d'une assistance cardiaque chronique	
	C2-3 Connaître les complications des assistances cardiaques chroniques	
Bloc 3	C3-1 Connaître les indications et complications peri-opératoire de la transplantation	Enseignement de 24 heures sur la transplantation cardiaque
	C3-2 Connaître les modalités de suivi des patients transplantés cardiaques.	

	C3-3 Connaître les complications associées à la transplantation cardiaque et ses traitements	
Stage	Se familiariser avec la prise en charge de l'insuffisance cardiaque avancée	Stage de 140 heures en service spécialisé

IX. MAQUETTE DE LA FORMATION

Le DIU est sur un an.

Une session de deux journées (16h) de simulation sur le site de l'Université de Montpellier est proposée de manière facultative aux étudiants sur le thème de la prise en charge et de la gestion des assistances aigues.

La formation n'est pas découpée sous forme d'UE à proprement dit, les 3 UE ci-dessous sont données à titre informatif puisqu'elles regroupent des enseignements repartis en 22 modules.

N° UE	Intitulé de l'UE	Compétences N°	Répartition du nombre d'heures selon les différentes modalités pédagogiques
UE1	Module Insuffisance Cardiaque avancée	C1-1 et C1-2 Contenu variable en fonction du niveau	Nb h CM : 23 h Nb h TD : Nb h TP : Nb h éq TD : 34.5
UE2	Module Assistance cardiaque	C2-1 à C2-3 Contenu Variable en fonction du niveau	Nb h CM : 23 h Nb h TD : Nb h TP : Nb h éq TD : 34.5
UE3	Module Transplantation cardiaque	C3-1 à C3-3 Contenu Variable en fonction du niveau	Nb h CM : 24 h Nb h TD : Nb h TP : Nb h éq TD : 36
STAGE	Stage		140 heures (4 semaines)

Nombre total d'heures			Nb h CM : 70 h Nb h TD : Nb h TP : Nb h éq TD : 105
-----------------------	--	--	--

X. MODALITES D'EVALUATION

MCC&C : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
CF. Notice d'aide paragraphe « Les référentiels de quoi parle-on ? »

→ Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation du diplôme									
N° UE / N° EC	Intitulé	N° bloc	N° compétence	Coef.	Compensation		Session		MCC&C Modalités d'évaluation
					Oui/Non		1 (ou unique)	2	
UE 1									
	Insuffisance cardiaque avancée		C1-1 et C1-2	1/3	Oui			2	QCM
UE 2									
	Assistance		C2-1 à C2-3	1/3	Oui			2	QCM
UE 3									
	Transplantation		C3-1 à C3-3	1/3	Oui			2	QCM
UE 4									
	Stage			1	Non				

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :

- Stage obligatoire de 140h qui doit être effectué pendant l'année U ou années précédentes avec justificatifs (voir PJ), permettant une mise en situation professionnelle adaptée à la formation professionnelle.
- Assiduité = Temps de présence aux cours online en direct $\geq 50\%$. Il est possible d'acter que l'on valide par session la présence et le système Gotomeeting (et peut être d'autres permettent de savoir qui s'est connecté si on leur demande de mettre nom prénom à chaque fois.
- Pas de contrôle continu
- Examen online terminal concernant l'ensemble des modules, en direct en juin sous formes de cas cliniques progressifs et ou QCM = durée 1h30
- Mémoire = 15-20 pages maximum, format article avec bibliographie (max 30 références) sur un sujet en lien avec stage de formation si possible ou en lien avec équipe pédagogique et validé par la Commission Pédagogique en amont.
- 40 points pour l'examen écrit, 20 pts pour le mémoire, 20 pts pour l'oral. Je vous propose de simplifier en supprimant la note pour le stage car il est obligatoire ce qui fera une note sur 80. Validation du DIU si total $>$ ou $= 40/80$.

XI. Jury

→ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé.

FONCTION ou QUALITE	NOM - prénom (si connu)
PUPH	Trochu Jean Noel
PUPH	Logeart Damien
MCU-PH	Delmas Clément
PH	Baudry Guillaume
PH	Battistella Pascal

XII. EQUIPE DE FORMATION

Nom et Prénom	Grade/Fonction	Composante ou organisme externe de rattachement	Enseignement assuré	Responsabilité UE (N° ou intitulé)
Girerd Nicolas	PUPH	Thérapeutique	Insuffisance cardiaque	1
Baudry Guillaume	PH	Thérapeutique	Insuffisance cardiaque	1,2,3
Roubille Francois	PUPH	Cardiologie	Insuffisance cardiaque	1
Battistella Pascal	PH	Cardiologie	Insuffisance cardiaque	1,2,3
Galinier Michel	PUPH	Cardiologie	Insuffisance cardiaque	1
Delmas Clément	MCU-PH	Cardiologie	Insuffisance cardiaque	1,2,3
Logeart Damien	PUPH	Cardiologie	Insuffisance cardiaque	1
Trochu Jean Noel	PUPH	Cardiologie	Insuffisance cardiaque	1

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : 20%
 Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 80%

XIII. ANNEXE 1 : FICHES UE A COMPLETER (UNE FICHE PAR UE)

XIV. EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS (3E)

→ Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail,...

Questionnaire online à remplir par les étudiants pour évaluer :

- L'intérêt du cours
- L'adéquation du niveau de l'enseignement
- La qualité de l'enseignement

XV. DETERMINATION DU COUT DE LA FORMATION ET DU TARIF APPLICABLE

Les tarifs ont été évalués en adéquation avec les partenaires du DIU. Les enseignements sont dispensés, en totalité, par du e-learning.

Le tarif s'entend hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

- niveau master (jusqu'à bac+5) : égal au droit master national

Tarif de la formation proposé :

400€ en FI et 1200€ en FC (tarifs en adéquation avec les partenaires du DIU)

Seuil d'ouverture proposé :

5 stagiaires FC et 2 étudiants

Concernant la matrice de coût, les inscriptions étant réparties dans chacune des Universités partenaires, les dépenses renseignées ne concernent uniquement que celles impactant la Faculté de Médecine, Maïeutique et Métiers de la santé. Les déplacements prévus dans le cadre de la formation se font à la marge des Congrès mais quelques déplacements ont été comptabilisés dans la matrice si nécessaires pour les 3 DIU à la fois (DIU Bases de la prise en charge de l'insuffisance cardiaque et DIU Expertise en insuffisance cardiaque et cardiomyopathies).

La formation est à l'équilibre.

Joindre l'annexe 2 dûment complétée (1 annexe par niveau)

Une annexe définitive doit être réalisée chaque année afin de vérifier l'équilibre financier de la formation ; elle doit servir également à fixer le tarif de l'année N+1. La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.

AVIS CIRCONSTANCIE DU DOYEN :

Favorable Défavorable

Signature



Monsieur le Doyen
Professeur Marc BRAUN

Faculté de Médecine, Maïeutique
et Métiers de la Santé à Nancy

DIU Insuffisance cardiaque, greffe et assistance
<i>Collégium Santé</i>
Faculté de Médecine

cellules à compléter
choisir le collegium et la
composante dans le
menu déroulant

Coût total de la formation	6 485,95
<i>dont masse salariale enseignant</i>	2 310,22
Coût horaire moyen de la formation	324,30
<i>dont masse salariale enseignant</i>	115,51

Masse salariale du personnel enseignant

Enseignants	Salaire moyen horaire (brut chargé)	Volume horaire dans la formation	Montant
ENSEIGNANTS UL	172,22	10	1 722,22
VACATAIRE D'ENSEIGNEMENT	58,80	10	588,00
CONTRACTUEL ETUDIANT	21,61		
<i>Ensemble</i>	<i>115,51</i>	20	<i>2 310,22</i>

Dépenses spécifiques à la formation

Nature de dépenses	Montant
Missions	800,00
Matériel spécifiques à la formation	500,00
Rémunération liée à la réalisation d'actions en formation continue. D714-60	
Autres (Préciser).....	
<i>Ensemble des coûts directs</i>	<i>1 300,00</i>

Coût total de la formation

Masse salariale	2 310,22
Dépenses spécifiques et directes	1 300,00
Coûts environnés - soutien	2 072,55
Coûts environnés - support	803,18
<i>Coût réel de la formation</i>	<i>6 485,95</i>

Coût moyen par étudiant

Effectifs attendus	5
Coût moyen de référence / étudiant	1 297,19 €

Recettes	Montant	Tarif de la formation par apprenant
Recettes de formation (Entreprises, OPCA, Particuliers, Contrats de pro)	6 000,00 €	
Recettes provenant des Subventions publiques (Etat, Région,...)	- €	1 200,00 €
Autres recettes (étudiants,...)	800,00 €	
RECETTES PREVISIONNELLES	6 800,00 €	
MARGE PREVISIONNELLE		314,05 €

Fiche évaluation : Création de DIU SANTE (*)

(*) L'ouverture du DU est valable pour 5 ans, avec une procédure de renouvellement sur bilan (population, suivi des cohortes, financier, évaluation des enseignements...)

Une fois complétée cette fiche est à redéposer sur la BU'L partagée GT DU et Collegium Santé

Nom des rapporteurs : Ndiaye / Marchand / Ulmer / Kanny	GT DU SANTE : 16/09/2024
--	---------------------------------

Nom du DU / DIU <small>Libellé long et court (si besoin)</small>	DIU Insuffisance Cardiaque Avancée, Greffe et Assistance
--	---

	oui	non
Toutes les pièces indispensables sont elles-fournies : 1) Avis circonstancié Doyen ou AUTRE (Avis et date du Conseil de la Pédagogie de l'UFR par exemple) 2) Lettre(s) de soutien (le DU doit répondre à un besoin démontré) 3) Fiches UE ou Equivalent 4) Fiche de Coût (Matrice de coût complet UL) 5) Extrait PV (vote) de la Composante sur la demande de création / modification majeure si NON indiquer quel(s) numéro(s) de pièce est manquant : si NON à 1) ou 3) ou 4) ou 5) --> l'évaluation ne peut avoir lieu --> Stop	X	

Date d'ouverture prévue :	01/09/2024
Nom(s) du ou des porteur(s) : <small>(La responsabilité doit être assurée par un EC UL)</small>	GIRERD Nicolas
Composante :	Faculté de médecine MMS
Avis du Doyen : (pièce justificative 1)	Favorale

RAPPEL des critères de l'UL pour les ouvertures de DU

Objectifs de formation :
 - Compréhension de l'insuffisance cardiaque dans son ensemble de sa découverte à la prise en charge de l'insuffisance cardiaque avancée : diagnostic étiologique, stratification de sa gravité et prise en charge médicamenteuse et non-médicamenteuse (traitement médical, rééducation cardiaque, transplantation cardiaque, assistance cardiaque aigue et chronique, soins palliatifs)
 - Formation à la prise en charge multidisciplinaire des traitements de l'insuffisance cardiaque avancée et/ou terminale : transplantation cardiaque, l'assistance cardiaque mono-ventriculaire gauche ou bi-ventriculaire

Niveau de formation le DU correspond à un niveau de formation supérieur de 5 à 7 (bac +2 à bac +5) :
 Candidats titulaires d'un des diplômes cités à l'article III.a ou être inscrits à l'un des DES ou DESC demandés
 DIU médical réservé aux étudiants ayant validé au minimum le 2e cycle des études de médecine. Etre titulaire d'un DU/DIU en insuffisance cardiaque et cardiomyopathie.

Cohérence de l'offre de formation (non concurrence DU/DN et DU/DU) :
 Pas d'alternative en langue française ou étrangère à cette formation
 Pas de concurrence locale ou nationale

Besoin : le DU doit répondre à un besoin démontré (lettres de soutien, étude de marché, analyse des bilans...)
 Recommandation de structuration des services d'insuffisance cardiaque en plusieurs niveaux par les sociétés savantes : insuffisance cardiaque avancée, assistance et transplantation

Finalité : Permettre à l'ensemble des cardiologues d'avoir les compétences nécessaires pour prendre en charge les patients insuffisants cardiaques en accord avec leur niveau de soin

	oui	non
Coopération avec un partenaire : si oui, doit être encadrée par une convention	X	
Co-certification des Facultés de médecine de Montpellier, de Toulouse, de Nantes et de Paris Cité		

	oui	non
Organisation en bloc de compétences	X	
NB : organisation en niveaux d'études correspondant à des blocs de compétence		

Inscription au Répertoire Spécifique (RS) souhaitée :	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
--	--

Organisation volume horaire (durée un semestre minimum ou 100-150 h -un minimum de 200h est toutefois nécessaire pour qu'une convention de stage soit signée- (**))
 - 22 modules correspondant à 70h de CM soit 105 HETD
 - Session facultative de 2 journées (16h) de simulation sur le site de l'Université de Montpellier : prise en charge et de la gestion des assistances aigues
 NB : découpage en UE à titre informatif

	oui	non
Evaluation des étudiants : la délivrance d'un DU repose sur une évaluation des connaissances et des compétences acquises par les étudiants. La simple présence aux cours n'est pas suffisante - Stage obligatoire de 140h pendant l'année U ou années précédentes avec justificatifs : mise en situation professionnelle adaptée - Assiduité = Temps de présence aux cours online en direct ≥ 50% (non admissible pour écrit si <50% des cours en ligne) - Examen terminal d'1h30 en ligne et en direct concernant l'ensemble des 22 modules (2 cas cliniques progressifs et/ou QCM) - Mémoire = 15-20 pages maximum, format article avec bibliographie (max 30 références) sur un sujet en lien avec stage de formation si possible ou en lien avec équipe pédagogique et validé par la Commission Pédagogique en amont (20 pts) - 40 points pour l'examen écrit, 20 pts pour l'oral - Proposition de suppression de la note pour le stage : obligatoire - Validation du DIU si total > ou = 40/80	X	

	oui	non
Evaluation de la formation : Une évaluation de la formation et des enseignements est mise en place Comment : Questionnaire en ligne à remplir par les étudiants : intérêt des cours, adéquation du niveau de l'enseignement, qualité de l'enseignement	X	

	oui	non
Equipe pédagogique (cocher oui ou non aux 2 questions suivantes) 1- L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs et des enseignants de l'université, la responsabilité du DU est assurée par un enseignant-chercheur de l'UL	X	
2- 30 % minimum des enseignements sont assurés par des EC et E de l'Université (un DIU peut conduire à un % moindre) :		X
Composition (à préciser) : 20% enseignants de l'Université (DIU) et 80% professionnels		

	oui	non
Equilibre financier : sans apport de l'établissement (hors ressources propres de la composante ou de la politique du collegium) est obligatoire	X	

Autres informations significatives :
 DIU réalisé sous l'égide du groupe Insuffisance cardiaque et Cardiomyopathies de la Société Française de Cardiologie
 Experts nationaux sur le sujet des spécialités cardiologiques, anesthésie- réanimation et chirurgicales concernées.

NB : La formation n'est pas découpée sous forme d'UE à proprement dit, les 3 UE sont données à titre informatif. Les enseignements étant répartis en 22 modules

Avis sur la demande de création / modification majeure (en l'état du dossier)

commentaire court (3 lignes max) qui sera reproduit pour le CF (notamment justification avis défavorable)

DIU dont l'objectif de la formation est précis et vient en complément d'autres DIU sur l'insuffisance cardiaque.

favorable	X
favorable avec recommandation	
défavorable	
le DU n'a pu être évalué en raison de pièces manquantes	

Recommandation(s) éventuelle(s) ou Pièces manquantes